

LE DÉPUTÉ DE LINCOLN.

M. BOWELL: Avant que l'ordre du jour soit appelé, je désire, en vue de la motion dont l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) a donné avis, relativement à la correspondance de l'honorable député de Lincoln (M. Rykert), et aussi en vue du débat qui va suivre, je désire, dis-je, déposer devant la chambre une lettre de M. Stewart Tupper et une autre de M. Hugh J. Macdonald, tous deux de Winnipeg. Je vais les lire et je demanderai qu'elles soient insérées dans le procès-verbal:

RIDEAU CLUB,
OTTAWA, 25 février 1890.

CHER MONSIEUR.—Je remarque que M. Rykert a traîné mon nom dans la correspondance relative à la coupe de bois de la Butte-du-Cyprès.

Vous avez déjà lu à la chambre la dépêche télégraphique, dans laquelle M. Hugh J. Macdonald nie les dires de M. Rykert à son sujet et au mien. Je ne crois donc pas qu'il y ait lieu pour moi de faire autre chose à présent que d'affirmer que M. Rykert ne m'a jamais amené ou fait venir (*brought*) à Ottawa comme il dit dans sa lettre du 5 mars 1883, et répète dans celle du 28 mars 1883, que ni lui ni personne de sa part ne m'a jamais demandé de venir à Ottawa, et que jamais je n'ai agi ni pour M. Rykert, ni M. Adams, ni M. Sands, à Ottawa ni ailleurs, en cette affaire.

Je vois que M. McArthur—autrefois mon associé—a représenté M. Sands en décembre 1882, lorsque celui-ci acheta la coupe de bois de MM. Rykert et Adams, et je vois que notre société a reçu un honoraire de cent dollars pour les services de M. McArthur. Je n'ai jamais reçu un dollar de M. Rykert ni de qui ce soit, ni pour frais de voyage, ni pour honoraires, dans cette affaire, et les livres de ma ci-devant société ne portent rien d'inscrit contre M. Sands, après l'achat de la coupe de bois, lorsque nous avons été, comme je l'ai dit plus haut, payés par M. Sands.

Sincèrement à vous,
J. STEWART TUPPER.

A l'honorable M. BOWELL,
Ministre des douanes, etc.

P.S.—Il est entendu que vous pouvez vous servir de la présente lettre comme vous l'entendrez.

J'ai aussi en ma possession une lettre datée de Winnipeg, le 4 mars, et que voici:

WINNIPEG, MANITOBA, 4 mars 1890.

MON CHER PÈRE,—Relativement aux assertions concernant mon associé, M. Stuart Tupper et moi, faites par M. Rykert dans sa correspondance avec M. Adams, au sujet de la coupe de bois de la Butte-du-Cyprès, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit dans le télégramme que M. Bowell a lu à la chambre. Ni M. Tupper ni moi n'avons eu rien à démêler, soit à propos de l'obtention ou à propos de la vente de la coupe de bois en question, et nous n'y avons non plus été, ni directement ni indirectement intéressés en aucune façon. La seule et unique manière dont nous ayons été concernés dans cette coupe, a été en qualité de solliciteurs de M. Sands, de Manistee, Michigan, qui l'acheta de MM. Adams et Rykert; et même comme solliciteurs, nous n'avons eu, ni l'un ni l'autre, rien à faire personnellement avec cette coupe, les recherches au sujet du titre et toute l'affaire se rattachant à cet achat ayant été conduites par M. J. B. McArthur, qui était alors notre associé. Je puis ajouter que je n'ai jamais agi pour M. Adams ou M. Rykert en ce qui regarde cette coupe de bois, ni en quoi que ce soit, que je n'ai jamais été à Ottawa, à la demande de M. Rykert, et que ni lui ni personne de sa part ne m'a jamais demandé d'y aller; c'est pourquoi j'ai été fort surpris quand j'ai lu ce qu'il dit dans ses lettres des 5 et 28 mars 1883; qu'il avait "fait venir Macdonald et Tupper" de Winnipeg. Je me borne à affirmer que cette assertion est absolument dénuée de fondement, et que M. Rykert n'eût guère écrit comme il le fait dans sa lettre du 12 février 1883 à propos de mon voyage à Ottawa, s'il m'eût "fait venir." Il est vrai que j'étais à Ottawa, en février 1883; mais j'y étais pour d'autres affaires; et j'affirme bien positivement qu'il ne m'a jamais été suggéré par M. Rykert, ni par aucune autre personne d'aller à Ottawa, pour cette affaire de coupe de bois.

Lorsque je me trouvais à Ottawa, j'ai rencontré par hasard M. Rykert, qui commença de suite à me dire que le gouvernement maltraitait M. Sands et qui me demanda de parler de la chose à sir David Macpherson, le ministre de l'intérieur d'alors. Je lui fis observer qu'étant un des

solliciteurs du chemin de fer canadien du Pacifique, cela m'empêchait de demander au ministre quelque chose qui fût contre les intérêts de la compagnie, mais j'ajoutais que je serais très heureux de prier sir David de dédommager M. Sands de la perte qu'il avait soufferte par suite du fait que le gouvernement avait accordé les sections impaires à la compagnie du chemin de fer. Plus tard, je parlai à sir David Macpherson et ce dernier me promit d'étudier soigneusement la question et c'est ainsi que commencèrent et se terminèrent les rapports que j'ai eus avec M. Rykert à ce sujet. Je ne vous ai jamais parlé, non plus qu'à aucun autre ministre, sauf sir David Macpherson, de cette coupe de bois.

En terminant, j'ajouterai que je n'ai jamais reçu, ni que je me suis attendu à recevoir un seul dollar de M. Rykert, M. Adams, M. Sands ou de tout autre pour services rendus ou dépenses encourues au sujet de la coupe de bois de la Butte-du-Cyprès, à l'exception de ma part de l'honoraire de cent dollars payé par M. Sands à la société dont je faisais partie, pour les services de M. McArthur en sa qualité de sollicitateur lors de l'achat de cette coupe de bois.

Sincèrement à vous,
HUGH J. MACDONALD.

Je demanderai, avec le consentement de la chambre, que ces lettres soient mises dans le procès-verbal de même que l'ont été les autres relatives à cette question.

M. RYKERT: Je n'ai pas objection à ce que ces lettres entrent dans les minutes, mais j'aurais aimé que l'honorable ministre m'eût donné l'occasion de lire ces lettres, et de produire ce que j'ai à dire en réponse. J'ai les documents à mon honneur, mais je n'avais nullement songé qu'elles seraient produites aujourd'hui. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai eu en ma possession la preuve la plus irrécusable que j'ai écrit à McArthur, le 10 février 1883, lui demandant d'envoyer son associé à Ottawa pour expliquer l'affaire au gouvernement. McArthur a reconnu la vérité de la lettre et du télégramme.

Il m'écrivit une lettre qu'il envoya à Hugh Macdonald, de Winnipeg, lui disant de la lire et de me l'envoyer s'il le jugeait convenable. Ainsi, lorsque les honorables députés auront vu toute la preuve, ils constateront que la remarque que je faisais dans ma lettre avait sa raison d'être. Je ne voudrais pas dire qu'ils faussent la vérité, mais je crois que les faits véritables échappent à la mémoire de ces messieurs, car j'ai demandé à leur associé de les envoyer à Ottawa pour expliquer l'affaire au gouvernement. J'aimerais à demander au ministre des douanes si M. Macdonald, ou M. Tupper, lui a envoyé une lettre que m'écrivit M. McArthur, le 18 février dernier.

M. BOWELL: J'ai lu à la chambre tout ce que j'ai reçu, tant de M. Tupper que de M. Macdonald. Je n'ai aucune autre lettre, ni ai raison de penser que ces messieurs en ont d'autres. Je dois dire, en justice pour moi-même, qu'avant de mettre ces lettres à la chambre, je les ai passées à l'honorable député de Lincoln (M. Rykert). Je lui ai demandé de les lire, lui disant que j'allais les soumettre à la chambre. J'aurais probablement accordé un délai s'il me l'eût demandé; mais il ne me demanda pas le temps de produire d'autres preuves, et vu qu'il me les remettait sans aucune remarque de ce genre, j'ai cru que j'étais justifiable de les soumettre à la chambre.

M. LAURIER: En justice pour l'honorable député de Lincoln, je crois qu'il devrait avoir le privilège de soumettre ces lettres dans le cours de la journée.

RÉCLAMATIONS DES MÉTIS DE
BRESAYLOR.

M. LAURIER: Avant que l'ordre des bills ne soit appelé, je désire dire quelques mots au sujet